

comment s'y prendre pour écouler leur produit. Nous tâchons d'aider partout les coopératives mais dans de nombreuses régions de l'Est, l'individualisme tend à étouffer tout mouvement coopératif. Dans l'Ouest, c'est le cas de le dire: ce sont ceux qui s'aident qui sont aidés.

Un DÉPUTÉ: Je crois comprendre que le bureau de classement est à la disposition de quiconque désire expédier à Montréal?

M. BROWN: Oui, de tout cultivateur ou expéditeur de campagne qui a une caisse ou davantage.

Un DÉPUTÉ: Je suppose que l'expéditeur d'œufs pourrait très facilement faire des arrangements avec un épicier ou un détaillant quelconque pour faire classer ses œufs par le bureau de classement et les faire livrer au détaillant?

M. BROWN: Oui.

M. PICKEL: L'expéditeur qui agirait ainsi serait avisé de ne plus expédier d'œufs.

M. COOTE: A-t-on fait savoir aux producteurs d'œufs que ce service est à leur disposition?

M. BROWN: Si. Avant de faire quoi que ce soit, on a envoyé des circulaires aux expéditeurs de tout l'est de l'Ontario et de la province de Québec et l'on a demandé leur avis sur la praticabilité de l'idée. Ils s'y sont tous ralliés. Ces gens savent fort bien que ce service existe aujourd'hui.

M. DONNELLY: La même chose existe-t-elle en Saskatchewan?

M. BROWN: Autrefois à Saskatoon et à Régina.

M. DONNELLY: Il y a des classeurs indépendants à Saskatoon et à Régina?

M. BROWN: Les bureaux de classement à ces endroits ne sont pas aussi importants qu'il y a deux ou trois ans, car à cette époque et auparavant, la plus grande partie du produit de l'Ouest atteignait le marché par l'entremise des épiciers de gros. Ceux-ci ne voulant pas s'adonner au commerce des œufs, ils se réunirent et prirent des dispositions pour l'établissement de bureaux de classement neutres, mais dans l'Ouest, depuis l'avènement de la vente coopérative, les coopératives reçoivent la plus grande partie de la volaille et des œufs, surtout des œufs.

M. DONNELLY: Pour le classement de la volaille en Saskatchewan, avant que les chargements de wagon partaient d'un de ces petits villages, ils envoyaient un homme montrer aux cultivateurs comment habiller la volaille. Savez-vous si cela leur a fait beaucoup de bien?

M. BROWN: On a fait cela méthodiquement.

Un DÉPUTÉ: Au Manitoba aussi?

M. BROWN: Oui.

M. TUMMON: Le ministre a affirmé que le classement des œufs coûte huit cents. Cela me semble presque impossible.

M. BROWN: Non, de quatre à cinq cents.

M. PICKEL: Quatre cents pourquoi?

M. BROWN: La douzaine.

M. PICKEL: Pour le classement?

M. BROWN: Cela comprend une caisse neuve, le classement, le transport au bureau de classement, la vente et tous les frais généraux. Le classement coûte à peu près un cent. Ils payent aux mireurs 25 cents la caisse.

M. TUMMON: Vous dites que le coût est de quatre cents? Le classement augmente-t-il de quatre cents le prix? Que comprend cette somme de quatre cents? J'essaie de déterminer le montant par lequel ce coût excède celui d'œufs non classés.